

Fiche administrative PROMOTION DE LA SANTÉ 2005-2008

Modalités administratives

La SSF confirmera l'admissibilité du forum provincial ou territorial par écrit incluant les modalités administratives, sur réception d'une lettre officielle de demande d'accueil d'un forum.

Chaque forum est éligible à une subvention maximale de 10,000\$. La SSF remboursera les dépenses admissibles sur soumission d'une facture détaillée. La SSF pourra verser une avance allant jusqu'à 75 % de la subvention, sur réception des documents suivants :

- Une lettre officielle de demande incluant la date de la tenue du forum
- Un budget détaillé pour l'organisation du Forum
- Une fiche sommaire du Forum prévu (# d'invités, durée, aperçu de programme, date, ...)
- Un engagement formel à participer à l'évaluation du projet global de Promotion de la santé de la SSF

Le réseau devra fournir les documents suivants pour recevoir le reste de la subvention :

- Une fiche sommaire des résultats du forum (# de participants, durée, date, résultats majeurs, partenaires, ...)
- Le rapport financier du Forum
- Soumettre une facture détaillée et conserver les pièces justificatives pour fins de vérification dans leurs dossiers.
- Un rapport détaillé sur les résultats du forum, incluant les grandes lignes de la stratégie provinciale / territoriale de Promotion de la santé

Il est entendu que ces documents devront parvenir à la SSF dans les 60 jours suivant la tenue de l'événement, au plus tard le 31 mars de l'année durant laquelle le forum a été tenu.

Les dépenses suivantes sont admissibles :

- animateurs et conférenciers
- location de salle
- frais de déplacements et de séjour
- frais d'organisation
- location de matériel technique
- préparation de matériel
- frais de promotion

Boîte à outils

La SSF a élaboré une boîte à outils qui sera mise à la disposition des réseaux afin de faciliter la tenue du forum. Cette trousse contient des outils utiles pour faciliter l'organisation et la logistique des forums. Ces documents sont aussi disponibles sur l'intranet de la Société.

Des affiches promotionnelles ont été remises à chaque réseau. De plus la SSF met à la disposition des réseaux des tablettes personnalisées au projet pour utilisation lors des forums.

Reconnaissance

Le réseau d'accueil d'un Forum Promo Santé de la SSF a l'obligation de reconnaître la contribution de la SSF et de l'Agence de santé publique du Canada dans toutes ses activités et tous ses documents de promotion de l'événement.

Évaluation

Les réseaux devront aussi s'engager à collaborer à l'évaluation du projet. Le processus d'évaluation sera évolutif afin d'assurer que les forums bénéficient des résultats des forums antérieurs.

30 juin 2006

W:\SUZANNE\Promotion et prévention\Fiche administrative promotion de la santé 2005-2008.doc